N° 03
Janvier 2015

Bulletin municipal

L'ECHO DES BOIS

Saint-Germain-sur-Rhône

Saint-Germain-sur-Rhône est CHARLIE

www.saint-germain-sur-rhone.com

Les vœux du Maire

Pour commencer, permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue à toutes et à tous à l'occasion de ces fêtes de fin d'année. Lors des dernières élections municipales, vous avez choisi de me reconduire dans ma fonction de Maire. Je tiens à vous renouveler mes sincères remerciements.

L'année 2014 a été marquée par la rénovation de la salle des fêtes, pour un montant de 300 000€. Pour l'ensemble de ces travaux, nous avons obtenu de précieuses aides financières de la part de notre charmante Députée Mme Virginie DUBY-MULLER et de notre cher Conseiller général M. Christian MONTEIL, que je remercie très chaleureusement au nom de la commune.

Pour ce qui est des budgets, nous vous rappelons que nos communes et communautés de communes sont fortement impactées par la réduction, sans précédent, de leurs ressources financières entre 2012 et 2017. Pour notre commune, entre la réforme des rythmes scolaires, la baisse de la dotation de l'Etat et la hausse du fonds de péréquation, c'est environ 60 000€ de moins chaque année soit 8% des recettes réelles de fonctionnement perçues en 2012. La raréfaction de nos ressources aura des répercutions notables sur nos capacités d'investissement, et par conséquent affaiblira les entreprises.
Les transferts de charges opérés par l'Etat, sans véritable compensation, et plus particulièrement la réforme des rythmes scolaires dont le coût aurait dû être exclusivement assumé par l'Etat, rendent notre situation encore plus difficile. Auxquelles s'ajoutent la multiplication des normes et des procédures de plus en plus complexes et couteuses.

Dans ce contexte difficile, une étude de faisabilité pour la réhabilitation du bâtiment de l'ancienne garderie est en cours. Il est prévu de transférer la bibliothèque et les archives de la mairie au rez-de-chaussée ainsi que la création d'un ou deux logements à l'étage. Un bilan sera établi en fonction de l'estimation des travaux et des subventions potentielles, afin de définir la capacité financière de la commune. La décision de poursuivre ce projet sera validée après l'analyse détaillée de l'étude technique et financière.

Dans un souci d'améliorer encore notre communication, un nouveau site internet, que nous souhaitons encore plus convivial dans son utilisation, sera mis en service début 2015.

Dans un tout autre domaine, nous envisageons la réalisation du renforcement électrique et la sécurisation des réseaux sur les Crêts. Le montant total de ce projet s'élève à 180 000€.

Quant à l'élaboration du plan local d'urbanisme, une réunion publique a été organisée le 19 novembre 2014 pour vous présenter, après six mois de travail, la synthèse du diagnostic territorial. Cette étape importante met en évidence un constat de notre territoire et les enjeux d'aménagement qui en résultent. Néanmoins, notre PLU est actuellement suspendu, car nos communes devraient finalement s'orienter vers un PLU Intercommunal.
En parallèle et d'ici 2017, notre petite communauté de communes de la Semine de 3800 habitants sera dans l'obligation de se regrouper avec d'autres territoires afin d'atteindre le seuil des 20 000 habitants fixé par la loi.

De plus, toujours dans le cadre de la réforme des collectivités territoriales, il semblerait judicieux de saisir cette opportunité en étudiant la possibilité de transformer notre communauté de communes en commune nouvelle. Ainsi, elle serait une suite logique du transfert de nos PLU en PLU Intercommunal. Une analyse approfondie nous permettrait de peser les avantages et les inconvénients de chaque commune et serait une aide précieuse à la prise de décision. Bien évidemment, la constitution de communes nouvelles doit s'inscrire dans une démarche volontaire et consensuelle portée par les élus et respectant l'identité des communes regroupées.
Les fusions de communes peuvent être une solution d'avenir pour maintenir et même parfois renforcer les services à la population en conservant une gestion de proximité efficace.

Malgré vos soucis et difficultés quotidiennes, il s'avère de mon devoir de vous tenir informé de nos préoccupations communales et de vous dire la vérité si je veux être crédible. Parfois « la vérité peut faire mal, mais elle est moins violente que le mensonge » écrivait à juste titre Bernard ACCOYER dans son dernier livre.

Enfin, concernant l'état civil, nous avons eu le plaisir cette année d'enregistrer 5 naissances. Les petits Paul GRAND-CLEMENT, Timéo BAILLY, Lucie PETIT, Zoé MARCHAND et Rafaël CALLEJA-VERDEJO GIANLONGO sont venus grossir les rangs des St Germinois. Malheureusement, nous avons eu à déplorer la disparition de notre doyenne Madeleine GROSFILLEY, de Marius BLANCHET, de René OBERSON et de Roland RICHARD.

Pour terminer, je tiens à remercier tous les membres de mon conseil municipal pour leur soutien et leur confiance. J'ai en effet le privilège d'être à la tête d'une équipe dynamique, dévouée, et qui va de l'avant.
Je remercie également chaleureusement le personnel communal, les membres du CCAS , les associations et les bénévoles pour leur dévouement tout au long de l'année.
Bien sûr je n'oublie pas et félicite les entreprises et prestataires de service ainsi que nos partenaires.

A l'aube de cette nouvelle année et au nom de tout le conseil municipal, j'ai le plaisir de vous présenter ainsi qu'à celles et ceux qui vous sont chers nos meilleurs vœux de bonheur, de santé et de réussite.

Votre Maire, Alain LAMBERT

Le groupe : « les gens d'en haut », déjà très applaudi lors du repas des anciens

CROSS et MARCHE de la SEMINE, un SUCCES POPULAIRE

Cette année, c'est sous un beau soleil automnal que 115 coureurs adultes et 36 enfants ont pris le départ du 28 eme Cross, depuis la salle des fêtes de Saint Germain sur Rhône.

Après 47'40 de course, El Yazid EL MADI, sociétaire du club athlétique de Bellegarde, est le premier à franchir la ligne, devant son coéquipier Jérémy LEVASSEUR, et Antonio CAMPOS, du club de Viseu Genève, habitué de l'épreuve et plusieurs fois vainqueur boucle le podium.

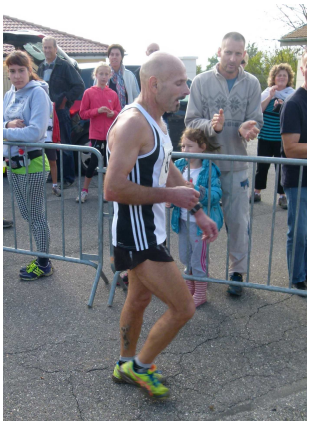

Chez les filles, Nadège VIGNAND de l'Asptt Annecy, l' emporte en 58'49 devant Guillemette COTTIN de Genève Triathlon et Emilie AUGER de Champfromier.

C'est avec un grand plaisir que nous remercions les habitants du village pour leur forte participation, avec 8 représentants chez les adultes et 9 chez les enfants. Des félicitations particulières à Quentin RAMAYE pour sa performance sur son premier parcours avec les adultes en 1h18 et à deux papys de 80 ans, François GUIBERT d'Annecy 1h28 et Marcel MILLET d'Aix les Bains 1h37.

Côté marcheurs, 178 courageux ont fait exploser le record de participants, parmi lesquels nous avons pu reconnaître plusieurs visages saint-germinois. Tous ont pu admirer, le long des parcours de 9 ou 14 kilomètres proposés, les magnifiques paysages et sous bois du plateau.

A l'arrivée c'est autour du traditionnel buffet dressé dans la salle communale, que coureurs et marcheurs ont conclu cette remarquable matinée, saluant par ailleurs l'organisation de cette manifestation, gérée de main de maître par le Président du Comité des Fêtes, Sylvain DEMOLIS.

Un grand merci à tous, aux sponsors pour les dotations et aux bénévoles sans qui nous ne pourrions rien organiser.

MERCI et à l'année prochaine pour la 29ème édition !

Comité des Fêtes : après une année calme en événements, le Comité des Fêtes revient cette année avec notamment l'organisation du repas du village tant attendu par certains.
Le Cross de la Semine, après une édition 2014 exceptionnelle, fera bien sûr partie du calendrier et d'autres manifestations sont à prévoir.
Les personnes souhaitant se joindre au Comité des Fêtes sont les bienvenues afin de renforcer notre petite équipe.

Tous les membres du Comité des Fêtes vous souhaitent une bonne année !

Le président, Sylvain DEMOLIS **cfsgsr74@gmail.com**

Association Départementale de Protection Civile

Toutes les personnes intéressées, par une formation aux gestes de premiers secours, ou pour apprendre l'utilisation des défibrillateurs bientôt mis à disposition par les collectivités territoriales, peuvent prendre contact avec M. Jean-Claude Vuarchère Président délégué de l'antenne de Frangy. frangy@protectioncivile74.org ou au tel. 06 26 94 34 88

Les seize membres actifs de l'antenne vous attendent à leur local de Clarafond.

Le 11 novembre 2014

Cette année, c'est à Franclens qu'ont eu lieu les cérémonies pour nos sept communes de la Semine.

Une importance toute particulière cette année, 100 ans après le début de la grande guerre.

A D M R la référence du service à la personne

Si le portage de repas à domicile vous intéresse, vous pouvez contacter :

ADMR de Frangy
515 rue Tram
74270 FRANGY
Tel : 04 50 44 49 15

Poteaux téléphoniques : l'élagage revient aux riverains

Coups de vent à l'automne, chutes de neige en hiver : chaque année, des lignes téléphoniques sont coupées suite à des chutes de branches d'arbres. Par conséquent et pour éviter des dysfonctionnements de la téléphonie fixe et mobile, ainsi que d'internet, la préfecture de Haute Savoie et Orange vous rappellent que l'élagage autour des poteaux téléphoniques est du ressort des riverains (contrairement aux poteaux électriques)

Alors, à vos tronçonneuses !

Etat civil 2014

Naissances :

Lucie PETIT le 11 janvier

Paul GRAND-CLéMENT le 10 juin

Zoé MARCHAND le 30 août

Timéo BAILLY le 20 septembre

Rafaël CALLEJA-VERDEJO GIANLONGO le 24 décembre

Mariages :

Laëtitia OGER et Thomas GUINAND le 26 juillet

Emilie FAVRE et Laurent JULLIAND le 23 août

Décès :

Madeleine GROSFILLEY née ARMION le 6 mars

Marius BLANCHET le 29 mars

René OBERSON le 22 mai

Roland RICHARD

Infos pratiques : Mairie : 04 50 77 92 92
Ouvert au public : lundi de 14h à 17h30, mercredi de 14h à 17 h, vendredi de 9h à 12h
Site internet : **www.saint-germain-sur-rhone.com**

Agenda

- Repas des anciens : 15 mars
- Elections départementales : 22 et 29 mars
- Fête des mères: samedi 30 mai

Imprimé par Atelier Offset Frangy en 280 exemplaires

Deux nouveaux arbres à Saint-Germain… Mais pas n'importe quels arbres…

L'année dernière, le Parc des Jardins de Haute Savoie a planté 270 arbres autour du Lac de la Balme. 2014 a été consacrée à la plantation de cerisiers du Japon dans les 55 communes présentes sur le site de la Balme de Sillingy, afin de tracer l'itinéraire de la route des cerisiers sur le territoire des Jardins de Haute-Savoie.

Deux arbres ont donc été plantés à Saint-Germain :

- Un Prunus subhirtella autumnalis rosea au carrefour des platières
- Un Prunus incisa yamadei près du Saint-Germinois

Si d'aventure vous croisez un japonais à Saint Germain, indiquez lui ces deux emplacements, il vient surement voir nos arbres!

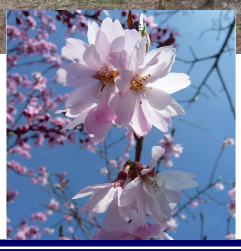

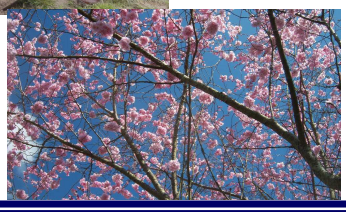

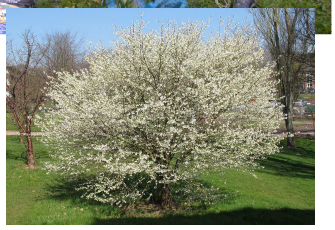

Recensement

Comme annoncé dans notre précédent numéro, le recensement a lieu sur notre commune depuis le 15 janvier.

L'agent recenseur pour notre commune, choisi par M. le Maire, est Angélique Piccini. C'est la maman d'Eléa et Andréa Dubiez.

Angélique tient à remercier Christiane Cattin, qui lui est d'un grand secours dans l'organisation de ses visites.

Angélique va effectuer une première visite au domicile de chaque habitant de la commune, (ce qui représente 211 foyers) si possible dans la semaine du 15 au 22 janvier. Lors de cette visite, elle vous expliquera en quoi consiste le recensement, ainsi que les deux options pour y répondre :

- Remplir un formulaire papier
- Répondre par le biais d'un site internet.

Dans le cas du formulaire papier, Angélique conviendra avec vous d'un rendez vous pour repasser chercher le formulaire. Elle peut également, le cas échéant, vous aider à le remplir.

Dans le cas d'une réponse par internet, les personnes remplissent le formulaire en ligne, au moment de leur choix ; Angélique en sera informée par SMS, pour le suivi des foyers recensés.

Les renseignements sont confidentiels, qu'ils soient communiqués par papier ou par internet.

Le recensement concerne les résidences principales et secondaires. Les personnes étrangères habitant la commune sont également recensées.

La réponse au questionnaire est obligatoire. Sans réponse, une relance est envoyée au foyer par la secrétaire de mairie.

Pourquoi ce recensement est-il important pour notre commune ?

- La connaissance précise de la population permettra d'adapter au mieux les moyens donnés par la commune aux besoins de celle-ci.
- Les subventions accordées par les différents organismes sont directement liées au nombre d'habitants.
- La disposition des arrêts de bus, le nombre de classe d'une école prennent également en compte les résultats du recensement.

M. le Maire compte donc sur votre soutien. Merci de réserver le meilleur accueil à Angélique !

Vie communale-CCAS

Distribution de colis aux aînés

Nos anciens ont été gâtés ce samedi 20 décembre, où une équipe de pères Noël est venue leur déposer un colis bien garni : café, terrines diverses, meringues et autres gourmandises pour le plaisir des papilles ! La traditionnelle bûche (difficile à conserver) a été remplacée par un panettone, une initiative appréciée !

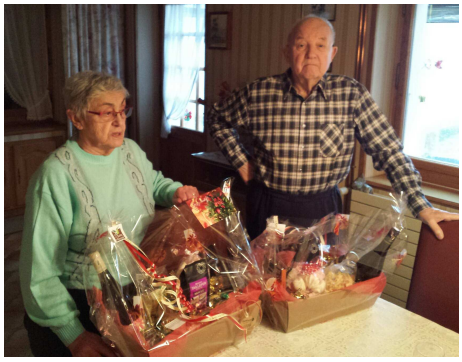

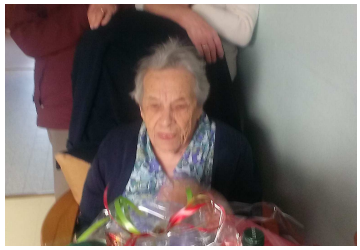

Avec une mention spéciale pour Pierre et Thérèse Giet, qui viennent de fêter leurs 65 ans de mariage !